

# ASSOCIATION DES ST LEGER

## REUNION DU BUREAU A ST LEGER DE MONTBRILLAIS LE 22/11/98

Courrier adressé aux 12 membres du CA.  
Les 9 coordinateurs se chargent de le transmettre aux  
correspondants des St Léger de leur région.

Visite d'une champignonnière, festin (où on apprend que le Président de l'Association n'aimait pas le fromage...) et parcours dans des souterrains-refuges creusés dans le tuffeau étaient au programme de cette journée glaciale (-5°) et conviviale. Vive les échanges entre St Léger !

### Présents à la réunion de bureau :

St Léger de Montbrillais : Alain Robert, Président de l'Association  
Catherine Hupon, Maire  
Serge Vallet, 1<sup>er</sup> Adjoint  
Eric Bourry, Conseiller Municipal et membre du CDF  
Guy Malbrand, CDF

St Léger les Vignes : Emmanuelle Accent, Trésorière de l'Association

St Léger sous Cholet : Christophe Ripoché, Président des Amis de Léo, faisant fonction de Secrétaire

St Léger le Guérétois : Anita Rousseau, Présidente des Amis de Léo de la Creuse  
Gérard Darchis, Vice-Président des Amis de Léo de la Creuse  
Marie-Claude Cibot, Trésorière des Amis de Léo de la Creuse  
Jeanine Crétin, Secrétaire des Amis de Léo de la Creuse

Excusé : Jean Tignon, Secrétaire de l'Association, maire de St Léger sous Cholet

### Les Amis de Léo de St Léger le Guérétois, invités, nous parle du 2<sup>ème</sup> Rassemblement à venir (22 et 23 mai 99)

- ❖ De l'argent a déjà été engrangé : loto pour un bénéfice de 10000F, repas pour 6000F, nouveau loto à venir, subvention de 30000F, autre subvention de 3000F et 3000F à venir
- ❖ Des dépenses seront incontournables pour ce village de 440 habitants, comme un chapiteau pour 70000F
- ❖ Tout se met en place (circuits touristiques, statue de Léo en granit, Olympiades inter-St Léger, soirées dansantes, expositions, astronomie...) et un groupe d'une quinzaine de personnes s'active dès à présent
- ❖ Un 1<sup>er</sup> courrier a été envoyé en septembre à chaque St Léger, demandant un nombre, même très approximatif, de participants. Le tableau en annexe donne les réponses parvenues à ce jour, pour une estimation entre 350 et 400 participants. Il est à noter que tous les St Léger ayant répondu OUI annoncent un nombre de participants supérieur à celui du 1<sup>er</sup> Rassemblement. Encourageant !
- ❖ Une relance vient d'être envoyée aux St Léger n'ayant pas répondu, demandant une réponse, même imprécise, pour la **mi-décembre**. Il est objecté que, pour beaucoup, le mois de mai paraît encore loin et qu'avec la nouvelle année, les choses s'accéléreront d'elles mêmes.

### Nous nous mettons d'accord sur le calendrier suivant :

- ❖ **Aux environs du 15 décembre** parviendra à chaque St Léger un dossier complet comprenant :
  - Le programme des festivités sur les 2 jours
  - Le lancement d'un concours
  - Les tarifs envisagés (qui pourront être revus à la baisse ultérieurement)
- ❖ **Début janvier**, nouvel envoi comprenant :
  - Des affiches
  - Un dossier d'inscription complet

Pour une organisation optimale, ces dossiers d'inscription seront à renvoyer aux Amis de Léo de la Creuse pour la **fin février**. Il s'agira alors d'inscriptions **définitives**.

## Adhésions et cotisations (tableau en annexe)

L'Association se félicite de 4 nouvelles adhésions reçues depuis la dernière AG : St Léger en Charnie, St Léger de Fourches, St Léger de Montbrun et La Chapelle-Iger, et souhaite voir adhérer d'autres St Léger ! Les modalités d'adhésion (commune, association, individu) ont été envoyées dans le CR de l'AG à St Léger près Troyes en mai.

Emmanuelle fait le point des cotisations : certaines communes n'ont pas réglé leur cotisation 98, d'autres l'ont réglée sans avoir officiellement adhéré !

**Les cotisations 98** sont à régler **avant le 31/12/98**. CCP de l'Association : La Poste 20041 01011 0624824R032 10  
Merci d'indiquer sur le bordereau :

- **Le nom précis du St Léger et son code postal**
- **L'année de cotisation**

## Autres points abordés :

- ❖ Il reste des **Guides des 72 St Léger** disponibles auprès des Amis de Léo de St Léger sous Cholet, à l'adresse indiquée. ☎ 02.41.58.13.37. Les **bénéfices** sont reversés à l'Association des St Léger .
- ❖ Le projet **Internet**, confié aux Amis de Léo de St Léger sous Cholet, avance. Trois étudiants en BTS Communication des Entreprises sont prêts à se lancer dans la création d'un site des St Léger (Association / une page par St Léger ou plus si nécessaire / Echanges...) et recherchent d'autres personnes, dans d'autres St Léger, prêtes à s'investir dans le projet. **Qui ?** ☎ 02.41.58.13.37
- ❖ La valise-expo des St Léger quittera St Léger les Vignes début février pour St Léger le Guérétois.
- ❖ L'Association est prête à avancer des fonds aux Amis de Léo de la Creuse, si le besoin s'en faisait sentir.
- ❖ A noter le nouveau correspondant de St Léger de Montbrun 79B :  
M. Claude Guéret, Maire, 19 Rue de l'Ardillon / Chenne 79100 St Léger de Montbrun ☎ 05.49.96.70.40
- ❖ La prochaine réunion de bureau aura lieu en février 99 ; l'ordre du jour de l'AG de St Léger le Guérétois y sera abordée. La convocation à l'AG du 22 mai sera adressée par l'Association.

## Le tableau en annexe a 3 niveaux de lecture :

- ❖ Adhésion à l'Association : cases blanches ou grisées
- ❖ Cotisation pour 1998 (avant fin décembre) : colonne ①
- ❖ Participation au 2<sup>ème</sup> Rassemblement (accord de principe avant le 10 décembre) : colonne ②

## Il est demandé à chaque coordinateur ayant en charge les St Léger de sa région de motiver ses troupes afin que :

- ❖ D'autres adhésions (communes, associations, individus) puissent voir le jour
- ❖ Les cotisations pour l'année soient à jour fin 98
- ❖ L'information pour le 2<sup>ème</sup> Rassemblement circule bien dans les communes (il apparaît que certains responsables d'associations apprennent « par la bande » l'existence de notre Association... Pourtant, un courrier parvient régulièrement dans chaque St Léger depuis 1995)
- ❖ Les communes n'ayant pas répondu au courrier de la Creuse le fassent dans les meilleurs délais, voire que celles ayant signifié leur refus reviennent sur leur décision et envoient une délégation. Nous aimerions tant être **tous ensemble** pour la fête ! Le numéro de téléphone des Amis de Léo de la Creuse est le : **05.55.51.93.11**.

PS : Rappelons que les frais d'envoi seront remboursés aux 9 coordinateurs

**ASSOCIATION DES ST LEGER  
POINT AU 22 NOVEMBRE 1998**

<u>NOM DE LA COMMUNE</u>	COTISATION <b>96+97</b>	①	Commune représentée au 1 <sup>er</sup> <u>Rassemblement</u> en mai 96 à St Léger sous Cholet	②
		COTISATION <b>98</b>		Commune représentée au 2 <sup>ème</sup> <u>Rassemblement</u> en mai 98 à St Léger le Guérétois

**Région 1**

35	St Léger des Prés	100	100	OUI	?
44	St Léger les Vignes	379.40	240	OUI	OUI
49A	St Léger des Bois			OUI	?
49B	St Léger sous Cholet	994.80		OUI	OUI
53	St Léger en Charnie		100	non	?

**Région 2**

14A	St Léger Dubosq	200		OUI	?
14B	St Léger (Martragny / Carcagny)			OUI	OUI
27A	La Lande St Léger			non	?
27B	St Léger de Rôtes	100		OUI	?
27C	St Léger du Gennetey			non	non
50	St Léger			non	?
61	St Léger sur Sarthe		200	OUI	OUI
76A	St Léger aux Bois			OUI	?
76B	St Léger du Bourg-Denis		556	OUI	?

**Région 3**

59	Trith St Léger			non	?
60A	St Léger aux Bois	200		OUI	OUI
60B	St Léger en Bray	200	100	OUI	?
62A	St Léger les Croisilles		100	non	?
62B	Sus St Léger			OUI	?
80A	Domléger	200	100	OUI	?
80B	St Léger les Authie	200		OUI	OUI
80C	St Léger les Domart	688.40		OUI	?
80D	St Léger sur Bresle		100	non	non
Belg.A	St Léger	280		OUI	non
Belg.B	St Léger en Gaume	596.40		OUI	?

**Région 4**

28	St Léger des Aubées	200		OUI	OUI
77A	La Chapelle Iger		100	non	?
77B	St Léger		100*	non	?
78	St Léger en Yvelines			OUI	?
94	Boissy St Léger			OUI	?

**Région 5**

10A	St Léger près Troyes	400	200	OUI	OUI
10B	St Léger sous Brienne			non	?
10C	St Léger sous Mangerie			non	?
18	St Léger le Petit			non	?

21A	St Léger de Fourches		200*	non	?
21B	St Léger Triey			non	non
58A	St Léger de Fougeret			non	?
58B	St Léger des Vignes	440.20		OUI	?
70	Mont St Léger			non	?
89	St Léger Vauban			non	?

### Région 6

03	St Léger sur Vouzance			non	?
42	St Léger sur Roanne			non	?
69	St Lager			non	?
71A	St Léger du Bois			non	?
71B	St Léger les Paray		200	OUI	OUI
71C	St Léger sous Beuvray			non	?
71D	St Léger sous la Bussière			non	?
71E	St Léger sur Dheune			non	?
Suisse	St Léger la Chiésaz			OUI	OUI

### Région 7

05	St Léger les Mélèzes			non	?
06	St Léger			OUI	?
07	St Lager Bressac	250		OUI	OUI
48A	St Léger de Peyre			non	?
48B	St Léger du Malzieu			OUI	?
73A	St Léger	400	200	non	OUI
73B	Villard Léger			non	?
84	St Léger du Ventoux			non	?

### Région 8

16	St Léger			non	non
17A	St Léger			non	?
17B	St Léger (St Mandé sur Brédoire)			OUI	?
33A	St Léger de Balson			OUI	?
33B	St Léger de Vignagues			OUI	?
47A	St Léger	200		non	?
47B	St Léger (Penne d'Agenais)			non	non

### Région 9

23A	St Léger Bridereix			non	non
23B	St Léger le Guérétois	200	200	OUI	OUI
79A	St Léger de la Martinière		500	OUI	OUI
79B	St Léger de Montbrun		300*	OUI	?
86A	St Léger de Montbrillais	200	100	OUI	OUI
86B	St Léger la Pallu			OUI	?
87A	St Léger la Montagne			non	?
87B	St Léger Magnazeix	238		OUI	OUI

En blanc, les adhérents à l'Association au 22/11/98

En grisé, les adhérents à venir !

\*M. Guéret (mairie 79B), M. Delebecque (mairie 77B) et M. Ribes (21A) ont adhéré à titre personnel.  
Etat des finances au 22/11/98 : CREDIT de 7 375,10F.

# ETAT DES COTISATIONS AU 22 NOVEMBRE 1998

En blanc : les adhérents / En grisé : les adhérents à venir !

97 + 98	99	Nom
---------	----	-----

## Région 1

35	100	100	St Léger des Prés
44	379.40	240	St Léger les Vignes
49A			St Léger des Bois
49B	994.80		St Léger sous Cholet
53		100	St Léger en Charnie

## Région 2

14A	200		St Léger Dubosq
14B			St Léger (Martragny / Carcagny)
27A			La Lande St Léger
27B	100		St Léger de Rôtes
27C			St Léger du Gennetey
50			St Léger
61		200	St Léger sur Sarthe
76A			St Léger aux Bois
76B		556	St Léger du Bourg-Denis

## Région 3

59			Trith St Léger
60A	200		St Léger aux Bois
60B	200	100	St Léger en Bray
62A		100	St Léger les Croisilles
62B			Sus St Léger
80A	200	100	Domléger
80B	200		St Léger les Authie
80C	688.40		St Léger les Domart
80D		100	St Léger sur Bresle
BelgA	280		St Léger
Belg.B	596.40		St Léger en Gaume

## Région 4

28	200		St Léger des Aubées
77A		100	La Chapelle Iger
77B		100*	St Léger
78			St Léger en Yvelines
94			Boissy St Léger

## Région 5

10A	400	200	St Léger près Troyes
10B			St Léger sous Brienne
10C			St Léger sous Margerie
18			St Léger le Petit
21A		200*	St Léger de Fourches
21B			St Léger Triey
58A			St Léger de Fougeret
58B	440.20		St Léger des Vignes

70			Mont St Léger
89			St Léger Vauban

## Région 6

03			St Léger sur Vouzance
42			St Léger sur Roanne
69			St Lager
71A			St Léger du Bois
71B		200	St Léger les Paray
71C			St Léger sous Beuvray
71D			St Léger sous la Bussière
71E			St Léger sur Dheune
Suisse			St Léger la Chiésaz

## Région 7

05			St Léger les Mélèzes
06			St Léger
07	250		St Lager Bressac
48A			St Léger de Peyre
48B			St Léger du Malzieu
73A	400	200	St Léger
73B			Villard Léger
84			St Léger du Ventoux

## Région 8

16			St Léger
17A			St Léger
17B			St Léger (St Mandé sur Brédoire)
33A			St Léger de Balson
33B			St Léger de Vignagues
47A	200		St Léger
47B			St Léger (Penne d'Agenais)

## Région 9

23A			St Léger Bridereix
23B	200	200	St Léger le Guérétois
79A		500	St Léger de la Martinière
79B		300*	St Léger de Montbrun
86A	200	100	St Léger de Montbrillais
86B			St Léger la Pallu
87A			St Léger la Montagne
87B	238		St Léger Magnazeix

\*M. Guéret (maire 79B), M. Delebecque (maire 77B) et M. Ribes (21A) ont adhéré à titre personnel.

Etat des finances au 22/11/98 : CREDIT de 7 375,10F.